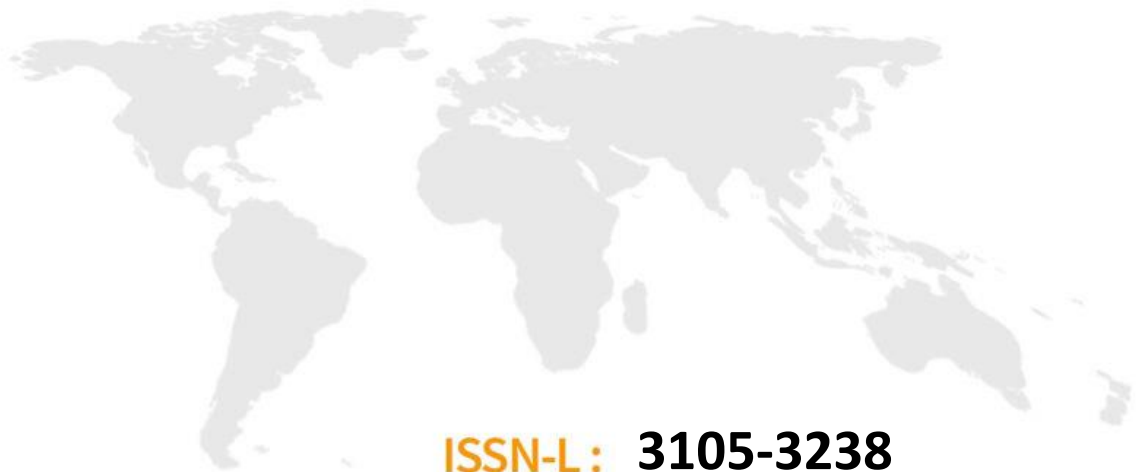




# REVUE *Beyra*

Revue des Sciences de la Communication,  
du Langage, des Lettres et des Langues



**ISSN-L : 3105-3238**

**ISSN-P : 3105-322X**

**Numéro : Décembre 2025**



Email : [revuebeyra@gmail.com](mailto:revuebeyra@gmail.com)  
Site web : [www.revuebeyra.net](http://www.revuebeyra.net)



**REVUE BEYRA**  
Revue des Sciences de la Communication,  
du Langage, des Lettres et des Langues

Revue électronique et semestrielle des Sciences et de la  
Communication, du langage, des Lettres et Langues  
ISSN-P: 3105-322X - ISSN-L: 3105-3238

---



# REVUE BEYRA

Revue des Sciences de la Communication,  
du Langage, des Lettres et des Langues



**UFR des Lettres et des Arts**  
**Université Peleforo GON**  
**COULIBALY**  
**(Korhogo - Côte d'Ivoire)**

### **ÉQUIPE ÉDITORIALE**

- **Directeur de Publication** : KOFFI Hamanys Broux De Ismaël, Maître de Conférences
- **Directeur de Rédaction en Chef** : KOUAME Koia Jean Martial, Professeur Titulaire
- **Directeur de Rédaction** : KOUASSI Konan Stanislas adjoint, Maître de Conférences

### **COMITE DE RÉDACTION**

- KOUASSI Konan Stanislas
- KOFFI Hamanys Broux De Ismaël
- YAO Koffi Armand
- KOUASSI Kouakou Jean Michel

### **COMITE DE LECTURE**

1. KADJA Sahoun Francis
2. SIKA Kouamé Prosper
3. KAMAGATÉ Ouattara Bakary
4. COULIBALY Sirabana
5. YAVO Doffou Brice Anicet
6. WAHI Djokouri Innocent
7. KOUADIO Xavier
8. COULIBALY Daouda
9. KOUAKOU Brou Médard
10. KOUASSI N'dri Maurice
11. YAO Koffi Armand
12. KAMAGATE Vahama
13. AGNEY Ahou Florence
14. KOUAKOU Francis Pacôme
15. ABAKA Kouassi Gérard

### **COMITE SCIENTIFIQUE**

1. Prof. ABOLOU Camille Roger, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
2. Prof. IRIE Bi Gohy Mathias, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
3. Prof. KOUAMÉ Koia Jean Martial, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
4. Prof. ABOA Abia Alain Laurent, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
5. Prof. OULAI Jean-Claude, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
6. ADOU Kouadio Antoine, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
7. GBAKRÉ Andoh Jean Marie, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
8. SILUE Gnénébelougo, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)



9. GACHA Franck-Gautier, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
10. ASSANVO Amoikon Dyhie, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
11. NIAMKEY Aka, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
12. TAPÉ Jean-Martial, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
13. GOKRA Dja André Ouréga Junior, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
14. GNAYORO Jean Florent Romaric, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
15. TOPPE Eckra Lath (Côte d'Ivoire)
16. KOUACOU N'goran Jacques, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

**Marketing & Publicité** : Dr N'GUESSAN Dedou G. F. / Dr ESSÉ Kotchi Katin Habib

**Web Master / Infographie** : Sanguen KOUAKOU

## **PRESENTATION DE LA REVUE BEYRA**

BEYRA est l'appellation en langue baoulé (Centre de la Côte d'Ivoire) du Touraco vert. Il s'agit d'un bel oiseau des savanes qui se caractérise par sa grande beauté. En outre, cet oiseau au chant mélodieux et au beau plumage multicolore se présente comme le symbole de la beauté et du brassage. L'harmonie des couleurs que renferme son plumage constitue une source d'inspiration intarissable. Elle invite à s'inscrire dans une dynamique interculturelle et interdisciplinaire au bénéfice de la science.

Ainsi à l'image de ce bel oiseau, la Revue interdisciplinaire BEYRA ambitionne de publier des articles scientifiques inédits au confluent des Sciences de la Communication, du Langage, des Lettres et des Langues. Logée au sein de l'UFR des Lettres et des Arts de l'Université Peleforo GON COULIBALY, la Revue interdisciplinaire BEYRA publie des contributions théoriques ou des résultats de recherches de terrain des Chercheurs, Enseignants-Chercheurs et Étudiants des champs disciplinaires ci-dessus énumérés.

La Revue scientifique interdisciplinaire BEYRA transcende les frontières pour donner la possibilité aux Chercheurs, Enseignants-Chercheurs et Etudiants de tous les horizons de soumettre des travaux originaux et inédits. Dans cette dynamique, la Revue interdisciplinaire BEYRA lance pour chaque numéro des appels à contributions à travers les canaux de diffusion existants.

## RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS & DISPOSITIONS PRATIQUES

La Revue scientifique BEYRA est une revue électronique semestrielle qui publie des articles originaux en Sciences de la Communication, du Langage, des Lettres et des Langues.

### Modalités de soumission

Les propositions de contribution doivent comprendre :

- le titre envisagé (Times New Roman, taille 20, caractères d'imprimerie, centré) ;
- le nom et le (s) prénom (s) (Times New Roman, taille 12, Premières lettres en majuscule, centré);
- le rattachement institutionnel et les coordonnées (e-mail) du ou des auteurs ;
- deux résumés en français et en anglais (250 mots maximum, interligne simple) ;
- 5 à 7 mots-clés en français et en anglais ;
- le texte complet (7600 mots maximum), en version Word, Times New Roman 12, interligne simple.

Tout paragraphe est nécessairement marqué par un alinéa d'au moins un (01) cm à gauche pour la première ligne.

### NORMES DE RÉDACTION ET DE PRÉSENTATION

Toutes les contributions doivent adopter, pour la rédaction, les NORMES CAMES (NORCAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 Juillet 2016 à Bamako, lors de la 38ème session des CCI) concernant la rédaction des textes en Lettres et Sciences humaines).

Extrait NORCAMES (Lettres et sciences humaines)

**La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit:**

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom (s) et Nom de l'auteur, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [250 mots maximum], Mots clés [7 mots maximum], [Titre en Anglais] Abstract, Keywords, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français [250 mots au plus], Mots clés [7 mots au plus], [Titre en Anglais], Abstract, Keywords, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
- Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1.; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). (Ne pas automatiser ces numérotations)

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets (Pas d'Italique donc !). Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois (03) lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante : – (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l’auteur. Nom de l’Auteur, année de publication, pages citées) ; – Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l’auteur. Nom de l’Auteur (année de publication, pages citées).

### Exemples :

– En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d’élargir l’histoire des mathématiques de telle sorte qu’elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d’accroître le domaine des mathématiques : alors qu’elle s’est pour l’essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l’on appelle les mathématiciens (...) ».

– Pour dire plus amplement ce qu’est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu’elle peut porter le développement et l’histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu’on ne s’y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l’encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l’on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l’appellation positive d’économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu’il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d’informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d’une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l’auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l’article dans la revue ou l’ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d’un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d’un ouvrage, d’un mémoire ou d’une thèse, d’un rapport, d’une revue ou d’un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d’édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l’édition (ex : 2<sup>de</sup> éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

### **Références bibliographiques**

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Éthique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, «Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre», *Diogène*, 202, p. 145-151. 4.

DIAKITÉ Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

## SOMMAIRE

### *Sciences de l'information et de la communication*

- 1. Discours politique et développement en Côte d'Ivoire**  
SIKA Kouamé Prosper et Coulibaly Sirabana..... 1-11
- 2. La radio : médium de communication, d'éducation et d'échanges culturels en Afrique et dans le monde**  
KOFFI Hamanys Broux De Ismaël .....12-26
- 3. Perceptions et usages du téléphone mobile par les élèves du lycée municipal de Nabitenga**  
SIMPORÉ Oumar et SANWIDI Jacob Boëyidwendé.....27-40
- 4. Communication et promotion de la langue ébrié en pays atchan : défis de la transmission intergénérationnelle pour un développement durable en Côte d'Ivoire**  
Dre GBLIGA née AGBA Djoman Cynthia.....41-53
- 5. Les emojis en communication : un nouveau langage numérique**  
Eba Victoria KAMENAN et Gnamian Marius-Joel KAMENAN.....54-63
- 6. Incidence de l'éducation et la communication dans la construction des perceptions du développement durable chez les étudiants de l'Université Peleforo GON COULIBALY**  
KOUAKOU Francis Pacôme.....64-78
- 7. Intelligence artificielle et mondialisation des cultures**  
WAHOGNIN Laurent Ouattara et TOUMAN Kouadio Hyppolite.....79-88

### *Grammaire et linguistique*

- 8. Manifestations et incidences du contact de langues en Côte d'Ivoire**  
KOUASSI Konan Stanislas.....90-102
- 9. Humour et dédramatisation du réel dans les œuvres romanesques : cas des soleils des indépendances de Ahmadou Kourouma**  
KAMAGATÉ Ouattara Bakary.....103-116
- 10. Les effets syntaxiques et esthétiques de l'asyndète dans *fer de lance* de Zadi Zaourou**  
BLÉHI Dally Éric.....117-130
- 11. Identification des situations communicationnelles associées aux attitudes posturales, mimiques et gestuelles chez les TSA scolarisés en primaire de Côte d'Ivoire**  
Serge Abdul Privat ZAMBLÉ.....131-139
- 12. L'effet paradoxal du suivi post-implant cochléaire : régler et rééduquer ne suffit pas. Étude ivoirienne sur le développement du langage**  
Jean Philippe BOKO et Koia Jean Martial KOUAME.....140-152

- 13. L'adaptation des manuels de français du primaire aux réalités sociolinguistiques ivoiriennes : enjeux didactiques et perspectives**  
KOUMA Affoua Blandine Alexandra.....153-159
- 14. Perception et prise en charge des enfants dyspraxiques vivant dans un environnement bilingue en Côte d'Ivoire**  
Akesse Patricia Marie N'ZI,  
Abenan Tamia Elisabeth ADOU.....160-167
- 15. La place de l'orientation professionnelle dans le processus d'apprentissage des élèves du secondaire en Côte d'Ivoire**  
KOUASSI Amlan Foué Prisca.....168-178
- 16. Les enseignants de français au secondaire en Côte d'Ivoire : quels contenus et enjeux pour leur formation continue ?**  
DIOUA Louis Slène.....179-188

### ***Littératures et civilisations***

- 17. L'échec au théâtre et ses résonances héroïques : cas de *Soundjata, lion du manding* de Laurent Gbagbo**  
KOUASSI Kouakou Jean-Michel.....190-204
- 18. La polyvalence des personnages dans le théâtre de Kossi Efoui : modalité d'émergence d'une conscience prométhéenne**  
Sogotiènin Ramata TRAORÉ.....205-219
- 19. L'étranger dans *L'affaire Lerouge* d'Émile Gaboriau : entre étrangeté et discours de proscription**  
AHIOUA-ATSÉ Patricia.....220-229
- 20. Style et programmation spatiale dans le film *Buud yam* de Gaston Kaboré**  
Abdoulaye SÉRÉ et Daouda DAO.....230-241

### ***Langues***

- 21. Social media and adolescents self-education in burkina faso: learning opportunities and information risks**  
SORGHO/Zinsonne Félicité Marie Lucile.....244-257
- 22. The meaning of maya angelou's i know why the caged bird sings**  
KONAN N'goran Clément et ADOUPO Acho Patrice.....258-269

## MANIFESTATIONS ET INCIDENCES DU CONTACT DE LANGUES EN CÔTE D'IVOIRE

**KOUASSI Konan Stanislas**

Université Peleforo GON COULIBALY-Korhogo

[stanislas1980konan@gmail.com](mailto:stanislas1980konan@gmail.com)

### Résumé

La Côte d'Ivoire regorge d'un riche écosystème linguistique dominé par la langue française au regard des statuts des langues en présence. Le français est omniprésent du fait de son usage en milieu institutionnel et surtout dans les interactions sociales informelles. Cette situation à l'actif de la politique linguistique mise en œuvre par les premiers dirigeants de la Côte d'Ivoire fait que cette langue est en contact avec toutes les autres langues parlées dans le pays. À ce propos, et en pareille situation, la sociolinguistique postule qu'il opère des influences mutuelles dont les manifestations et incidences font l'objet de la présente étude qui s'appuie sur les résultats de travaux antérieurs. Elle révèle que les manifestations du contact de langues en œuvre en Côte d'Ivoire s'observent aussi bien au niveau individuel que collectif. Les incidences, quant à elles, sont multidirectionnelles et multiformes dans la mesure où aucune des langues en contact ne semble être épargnée. En outre, elles s'observent à plusieurs niveaux d'analyse de la langue. En somme, derrière ce phénomène sociolinguistique se profile un dialogue de langues et cultures à encourager en vue de créer un terreau fertile à l'éclosion d'une nation multiculturelle et plurielle.

**Mots clés :** Contact, Côte d'Ivoire, Cultures, Dialogue, Langues.

## MANIFESTATIONS AND IMPACTS OF LANGUAGE CONTACT IN CÔTE D'IVOIRE

### Abstract

Côte d'Ivoire has a rich ecosystem dominated by the French language in terms of language status. French is dominant in institutional settings as well as in informal social interactions. This situation, which is attributable to the de facto language policy in place, brings French into contact with all the other languages used in the country. The sociolinguistic principles are clear in this regard: there are mutual influences. It is in this perspective that the present study, based on the results of previous work, reports on the manifestations and effects of language contact in the Ivorian context. It reveals that the manifestations are both individual and collective. As for the effects, they are multifaceted and multidirectional; that is, they can be observed in all languages in contact and occur at different levels of language analysis. Ultimately, behind this sociolinguistic phenomenon lies a dialogue between languages and cultures that should be encouraged in order to create fertile ground for the emergence of a multicultural and pluralistic nation.

**Keywords:** Contact, Ivory Coast, Cultures, Dialogue, Languages.

## Introduction

On dénombre en Côte d'Ivoire une soixantaine de langues locales répartie entre les quatre aires culturelles ou linguistiques : Gour, Kru, Kwa et Mandé dont les frontières ne sont plus étanches. En effet, du fait de contingences socioéconomiques, de l'urbanisation rapide<sup>28</sup> de la population et de la nécessité de construire une nation, des populations d'origines diverses<sup>29</sup> sont installées dans des régions distantes géographiquement de celles dont ils sont originaires. Aussi, le pays a adopté une politique linguistique exoglossique axée sur la langue française. Imposée au départ dans le pays par le système colonial, cette langue a, dès l'accession à l'indépendance, été promue au rang de langue officielle. À ce titre, elle est le principal vecteur de transmission des connaissances par l'école, le canal de communication institutionnelle, le symbole d'ouverture d'esprit et de promotion sociale. Pour ces raisons, cette langue fait l'objet d'une expansion fulgurante et d'une appropriation exceptionnelle perceptibles à l'aune de la proportion de personnes unilingues que compte la Côte d'Ivoire.

Cette progression du français a, en réalité, élargi le faisceau des langues en contact. Elle a dépeint sur ; ce qui sous-entend qu'il existe une bonne frange de la population ivoirienne qui n'a que la langue française ou une langue locale comme unique outil de socialisation. À côté de ceux-ci, il y a une forte majorité de personnes bilingues ou plurilingues ; c'est-à-dire qui parlent au moins deux langues ; le plus souvent et à minima, le français et une, deux ou plusieurs langue(s) locale(s).

Or, on le sait, l'hétérogénéité linguistique, le bilinguisme et le plurilinguisme conduisent à un contact de langues, une réalité sociolinguistique qui impacte la langue qui peut varier sous l'influence d'autres langues, d'autres communautés et aussi au gré des mutations sociales, culturelles, politiques, techniques et technologiques. Alors, quelles sont les manifestations du contact de langues qui a cours en Côte d'Ivoire et quelles sont ses incidences sur leurs systèmes et fonctionnements ?

Cette étude qui porte un regard sur les manifestations du dialogue des langues et cultures en Côte d'Ivoire rendra compte des incidences de ce phénomène sociolinguistique sur les structures et fonctionnements des langues en usage. Elle prend le contrepied de la supposée hégémonie du français sur les langues locales ivoiriennes pour montrer que le premier non plus n'est pas épargnée. Pour ce faire, cette contribution insiste sur les manifestations et incidences tout en mettant un point d'honneur sur leurs caractères multiformes et multidirectionnels à partir d'un regard critique sur la politique linguistique exoglossique en œuvre qui semble n'avoir entaché en rien la dynamique dialogique qui opère entre les langues et cultures.

### 1. Cadre théorique et méthodologique

Née de la volonté de mettre en avant la dimension sociale de la langue, la sociolinguistique postule que la variation ou la diversité est corrélée avec des différences sociales systématiques tels que l'identité du locuteur, l'identité sociale du destinataire, le

<sup>28</sup> Le taux d'urbanisation est successivement de 32% en 1975, 45,5% en 1998 et à 52,5% en 2021.

<sup>29</sup> Selon les résultats du Recensement General de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2021, les communautés étrangères représentent 22% de la population ivoirienne.

contexte (dimensions inspirées de la théorie de la communication), la dichotomie synchronie/diachronie, les usages linguistiques et les croyances concernant ces usages, l'étendue de la diversité (différences multidialectale, multilinguale ou multisociétale).

En réalité, la sociolinguistique se positionne comme un diagnostic des structures sociales, l'étude du facteur sociohistorique et un outil d'aide à la planification. Elle met au cœur de ses analyses les phénomènes comme l'interférence linguistique, le bilinguisme, le plurilinguisme, l'emprunt, l'alternance codique, etc. Il s'agit en réalité de phénomènes qui ont cours lorsque les communautés linguistiques se côtoient et se superposent. Ils s'observent aussi lorsqu'un individu particulier pratique de façon alternée au moins deux langues. Dans chacun de ces cas, il opère un contact de langues qui se manifeste par divers faits que la présente contribution se propose de relever. Elle examinera également, à la lumière des principes ci-dessus énumérés, les éventuelles incidences de ce contact de langues dans le contexte ivoirien à partir d'une synopse des travaux relevant du champ de l'anthropologie linguistique. Il s'agit entre autres des travaux de Boutin et al. (2011), Brou Diallo (2004), Ahua (2011) et Kouassi (2015).

## **2. Le contact de langues : un phénomène aux manifestations diverses**

Les séquences qui suivent rendent compte d'une part des manifestations individuelles du contact de langues en œuvre et d'autre part de celles qui ont cours au niveau de communautés toutes entières.

### **2.1. Les manifestations individuelles du contact de langues en Côte d'Ivoire**

Le contact de langues en œuvre en Côte d'Ivoire se traduit par le bilinguisme et/ou plurilinguisme qui peut aussi intervenir au niveau d'une communauté toute entière. Dans l'un ou l'autre cas, il y a une mise en « présence de deux langues qui provoque un ensemble d'interférences linguistiques, psychologiques et sociologiques, susceptibles de déterminer un conflit de langage et donc d'identité » (Overbéké, 1972 p. 113) induites par « un usage alternatif de deux idiomes que le sujet parlant emploie tour à tour pour les besoins de son expression » (idem, p. 118). Que les langues soient utilisées par des individus spécifiques ou par les membres d'une communauté donnée, il opère un bilinguisme ou plurilinguisme<sup>30</sup>.

Pour mieux comprendre l'origine de ce bilinguisme ou plurilinguisme, il convient de porter un regard sur la situation sociolinguistique de la Côte d'Ivoire où on en dénombrait, en 2022, selon *La langue française dans le monde 2022* citée par le site [www.francophonie.org](http://www.francophonie.org), 9.325.000 locuteurs français, soit environ 34% de la population totale. Une telle composition

---

<sup>30</sup> Cette distinction tient au fait que dans le contexte ivoirien on distingue d'une part les individus qui, par la pratique alternative, mettent en relation deux ou plusieurs langues. Les premiers sont dits bilingues tandis que les seconds sont désignés sous le vocable de plurilingues. Dans chacun des cas, il opère un ensemble d'interférences linguistiques, psychologiques et sociologiques, susceptibles de déterminer un conflit de langage et donc d'identité dont l'ampleur va aussi dépendre du nombre de langues mise en relation au niveau de cet individu qui en constitue le locus.

culturelle fait du français une composante clé du bilinguisme ou du plurilinguisme des Ivoiriens. Cela se perçoit au travers des productions langagières des populations qui sont émaillées d'alternances codiques, de mélanges de langues ou de codes switching.

Par ces stratégies d'adaptation sociale, les populations ivoiriennes marquent leur identité et leur appartenance à un groupe social, à une communauté ou à une culture. En agissant ainsi, elles témoignent aussi d'une relative maîtrise des langues en présence mais encore et surtout d'une baisse de compétence linguistique dans la langue cible. Ces faits dénotent l'insécurité linguistique en œuvre dans le pays et l'ouverture à d'autres peuples et cultures. Ils traduisent également la nécessité d'adapter les langues à d'autres réalités culturelles pour s'inscrire résolument dans un élan d'universalisation inhérent au dialogue de cultures.

## **2.2. Les manifestations collectives du contact des langues**

L'on assiste en Côte d'Ivoire à une diversification des modes d'acquisition de la langue française du fait de son statut. Elle n'est plus essentiellement acquise au terme d'un processus classique d'enseignement-apprentissage. À l'instar des langues locales qui sont essentiellement acquises<sup>31</sup> et par simple interaction avec l'environnement familial, la langue française est désormais soit acquise simultanément avec une langue locale, soit apprise par les enfants non scolarisés et par les adultes comme langue seconde en milieu informel urbain (Boutin, 2004). Il en résulte une inversion en cours de l'ordre d'acquisition des langues puisque le français n'intervient plus forcément en deuxième position. Dans bien des cas, il est acquis avant même les langues locales (maternelles ou premières) et constitue pour certains l'unique moyen de socialisation.

Ces bouleversements conduisent inexorablement à l'évolution des statuts des langues en Côte d'Ivoire dans la mesure où la langue française n'est plus pour ses locuteurs une véritable langue seconde comme ce fut le cas au cours des premières décennies qui ont suivi l'accession à l'indépendance. Le même constat est fait au niveau des langues locales qui, au fil des années, ne constituent plus la langue maternelle ou première pour une certaine frange de la population ivoirienne, des enfants nés en milieu urbain ou issus d'unions exogamiques et parfois endogamiques.

## **3. Des incidences multiformes et multidirectionnelles**

Les incidences du contact de langues en œuvre en Côte d'Ivoire sont multiformes parce qu'elles s'observent à différents niveaux d'analyse de la langue. Elles sont aussi multidirectionnelles car aucune langue n'est épargnée ; chacune en porte les marques. Mais nous présenterons d'une part celles qui s'observent dans les langues locales et d'autre part celles perceptibles dans la langue française.

---

<sup>31</sup> Ces langues constituent pour la plupart de leurs locuteurs le premier outil de socialisation. Toutefois, il convient de rappeler qu'il existe deux modes qui conduisent à leur acquisition. Le premier est qu'elles acquises par simple interaction avec les parents tandis que le second intervient à l'issue d'une immersion dans un bain linguistique par les non natifs.

### 3.1. Les incidences sur les langues locales

Les incidences du contact de langues sur les langues locales s'observent aux niveaux phonologique, lexical, morphosyntaxique et sémantique.

#### 3.1.1. Les incidences sur les systèmes phonologiques

La langue est « un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse différemment dans chaque communauté en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression phonique, les monèmes » (Martinet, 1960, p. 20). Cette expression phonique, poursuit-il, « s'articule à son tour en unités distinctives et successives, les phonèmes, en nombre déterminé dans chaque langue, dont la nature et les rapports mutuels diffèrent eux aussi d'une langue à autre » (Ibidem).

En dépit de ces considérations théoriques, les locuteurs des langues locales ne procèdent pas, le plus souvent, à la restructuration des structures phonétiques et syllabiques des termes empruntés à d'autres langues. Ils enfreignent ainsi le principe suivant lequel lorsque des mots passent d'une langue à une autre, ils « obéissent à plusieurs contraintes dont la principale est le modelage de la structure syllabique du terme pour le conformer aux structures permises » (Kouadio, 1977, p.107). Leurs productions langagières contiennent des schèmes syllabiques qui n'en sont pas attestés<sup>32</sup> comme l'attestent les énoncés baoulé ci-après : [je **distrikt** nga wo abija wa su kɛngbɛ'ɪ nja jeji amɔji], [e **profesɔr** jao **pɔl** ndre je prezida də kɔsɛjkɔstitysɔnɛl], [me nja nga ti **ɛzɛnjɔr** də **tɛknik** də media etei wa 'ɪ]. Il apparaît clairement que les syllabes en gras sont toutes des syllabes de structure CVC ; un schème qui n'est attesté dans aucune des trois langues étudiées (Kouassi, 2015).

Les productions des locuteurs des langues locales comportent aussi des sons qui n'en sont pas attestés. C'est le cas dans les énoncés dont les auteurs parviennent parfois avec beaucoup d'aisance à réaliser les phonèmes /y, ɸ, œ, ə, ɑ/ et /ʒ/et /R/ comme on peut le voir dans les énoncés ci-après : [e kɪ bɔ be flɛ ynɔ **Φropeɛn**], [je prefe də rezɔ gaɲoa asa lje su lɔ], [e kɪ nga be flɛnɛsko], [me nga be ti **ʒ**urnalisi me kusu me jali ], [e nja nga je flɛ be kɛ **ɔbasadɔr**], etc. Il apparaît clairement que ces sons ont déjà intégré le système linguistique de certains locuteurs. C'est le cas du son [y] qui est intégré à une position où d'autres lui auraient substitué [i] : [kɔpɔni batylɛ je je wɔ li bwake ɔ].

Dans la même veine, le son /v/ qui n'existe pas en agni et en dioula tagbusi est très souvent observé dans les discours dits en ces deux langues : [mɛ jali vɛr swa kpli nu tɛʃvil lɔ] et [kɔdivwa minisri bɛ]. On pourrait en citer un florilège dans la mesure où les termes ci-après comportant le son [v] ne sont encore lexicalisés en ces langues : ventilateur, avion, avocat, vote, vidéo. Il en est de même pour le son [ʃ] qui est absent en baoulé et dioula tagbusi mais qui figure dans la dénomination de nombreuses choses suivantes : *chaussette, sachet, chaîne, chiffon, chauffeur, chocolat, champion, charbon*, etc. Ce son [ʃ], par contre, pose quelques difficultés qui se traduisent par les divergences observées dans ses réalisations qui varient entre [ʃ] et [s]. D'où les productions ci-après : [soseti] ou [ʃoset(i)], [sase] ou [ʃafe] ou [ʃase], [ʃeni] ou [seni].

<sup>32</sup> Les schèmes syllabiques attestés dans ces langues sont les suivantes : en agni (CV, V et C, selon Georges Retord, 1970, p. 128), en baoulé (V, CV, C<sub>1</sub>C<sub>2</sub>V et CVCV, selon Creissels et Kouadio, 1979) et en dioula (CV, V, CVCV et CCV, selon Braconnier 1983).

Le même constat est fait au niveau de la fricative dentale [z] qui n'a pas de statut phonémique en dioula mais dont l'occurrence dans les unités lexicales du français insérées dans les discours en cette langue croît de plus en plus.

### 3.1.2. Les incidences lexicales

Ici, deux types d'incidences sont à relever. Il y a d'une part l'enrichissement lexical et d'autre part les pertes lexicales. Le premier est imputable à l'adoption de réalités nouvelles (nouvelle organisation administrative et politique ; nouveaux modes de gouvernance des sociétés ; l'apparition de réalités nouvelles, etc.). Peuvent être rangés dans ce paradigme tous les termes qui renvoient à des réalités non existantes dans l'extralinguistique originel des peuples ivoiriens. À ce propos, l'on peut citer en exemple les termes ayant trait entre autres aux champs lexicaux, thématiques et sémantiques ci-après : *la démocratie, la mondialisation, l'intégration, la souveraineté, la décentralisation, la déconcentration, l'élection, le vote, etc.*

Le second (les pertes lexicales) se traduit par le recours à des termes issus d'autres langues pour référer à des réalités qui en sont pourtant lexicalisées, comme on peut le voir au travers des énoncés qui suivent: [me ja li **vɛr** swa kpli nu tɾɛʃvil lɔ] et [**karɛm**'n jɛlɛ **cilua**]. La préposition [**vɛr**] et le substantif [**karɛm**] sont utilisés par un locuteur baoulé en lieu et place des termes originels. De ce fait, ils constituent des emprunts abusifs qui dénotent soit une baisse et/ou une insuffisance de compétence linguistique ou résultent d'un choix préférentiel, symbole d'une insécurité linguistique manifeste.

La baisse ou l'insuffisance de compétence linguistique est inhérente au fait que l'un des informateurs dioula mis à contribution par Kouassi n'a pas pu donner les termes servant à désigner *les nuages, la rivière, la montagne, la termitière, le nid d'oiseau et la fleur*. Ce constat a été fait chez d'autres personnes ressources qui méconnaissent certains des termes servant à désigner les éléments de la nature, à décrire la couleur des choses, à désigner les parties du corps humain et des animaux, etc. Pourtant, il existe dans ces langues des termes servant à décrire les couleurs des choses (Carteron, 1972)<sup>33</sup>.

La liste des termes méconnus est bien plus longue pour prétendre parvenir à un inventaire exhaustif. Toutefois, il apparaît important de relever des divergences notables entre les langues en contact. À ce propos, Alangba, (1982, p. 70) souligne que : « Là où en français, on trouve des noms ou des adjectifs : rouge, orange, jaune, vert, bleu, noir, blanc, le baoulé utilise d'autres catégories grammaticales ». Cela sous-entend que dans les langues locales, l'expression ou la description de la teinte des objets se fait au moyen du procédé morphologique de nominalisation phrastique. Là encore, pour y parvenir, il incombe au locuteur d'avoir une assez bonne maîtrise de la faune et de la flore pour pouvoir nommer les éléments de la nature, les animaux, les insectes, les objets d'utilité publique ; décrire les couleurs, les parties du corps humain et des animaux sont nommés le plus souvent en français.

L'hypothèse de la baisse de compétence linguistique, du choix préférentiel au bénéfice de la langue française paraît plus plausible lorsque des locuteurs des langues locales donnent

---

<sup>33</sup> Cet auteur propose pour le baoulé le paradigme ci-après : *nzyɛnzyɛ*<sup>33</sup> (gris), *kpɛɛkpɛɛ*<sup>33</sup> (rouge), *nzɔmlɛ* et *galenu*<sup>33</sup> (bleu), *nɲamɔnɛ* (vert), [*ufue*] (blanc), « *ble* » (noir) et [*kojanu*] (jaune) et *kondrobwi*<sup>33</sup> (le marron)



l'impression d'être incapable d'exprimer les actions ci-après sans recourir à des termes français : *libérer, déposer, retirer, demander, bloquer, remplir, contrôler, déplacer, provoquer, rattraper, débrouiller, protéger, préparer, éviter, essayer, etc.* Elle prend l'allure d'une vérité établie quand on sait que les termes grammaticaux n'échappent pas à cette façon de faire : [dɔk a la vɛj də sɔ mriaɔ ɔ ni mariano me lali], [kwame kusu ma kupe kurɔ mɛ ɔ nɔ kwla bama]. Cela parce que rien ne saurait expliquer l'insertion de locutions verbales suivantes dans les discours en langues locales : « avoir les moyens », « avoir le devoir de », « avoir l'obligation de », « être obligé de », etc. Celles-ci en sont insérées sous les formes suivantes : [nsi kɛ n lɛa rɛzɔ], [je lɛa mwajɛ], [nisa bɔ sike e lɛa rɛzɔ e tje a ba : ɔna vje ɔ] ; les premiers termes : *avoir, être*, etc. sont traduits dans la langue cible tandis que les autres demeurent en français. En revanche, les articles et prépositions, eux, disparaissent pendant que le constituant nominal, lui, est directement inséré avec parfois quelques restructurations de sa structure phonétique et syllabique.

### 3.1.3. Des incidences morphosyntaxiques

Kouassi (2015, p. 106) relève que, par référence à leur nature dans la langue française, les termes français insérés dans les discours en langues locales relèvent des classes des noms, des verbes, des adjectifs, des adverbes, des prépositions, des locutions et des conjonctions. Mais, lorsque l'échange a lieu entre deux personnes bilingues (incluant bien entendu la pratique du français), les termes français sont plus nombreux et prennent parfois la forme d'une alternance codique. Bien souvent, ils débutent les phrases en français et les terminent en langues locales et vice versa. Les énoncés ci-après, et spécifiquement les séquences en gras témoignent de cette réalité linguistique : [dɔk a la vɛj də sɔ mriaɔ ɔ ni mariano me lali], [n ka ko bjɛ prop], [n bɛ nɔ komɔsɛ ka a ja kɔpɔrtɛmɔ vrɛ vrɛ veritabl n mɛ nɔ kɔmɔsɛ ka jara den'mɛsɛ la], [o ba wele **de minut a vɛ sɛk**], [mɛ sɛ je sɔni je fa **kar dɔ vɛ si plas**]. Ces séquences étendues achèvent de convaincre sur le fait que « les faits de structure morphologique ne s'empruntent pas ou ne s'empruntent guère ». En effet, souligne-t-il, « [...] le bilingue est aussi embarrassé que le serait l'unilingue pour analyser un amalgame, et qu'il ne transfère d'une langue à une autre que des monèmes formellement bien délimités » (Martinet, 1960, p. 171).

Au-delà de cette approche purement taxinomique, il se pose le problème du comportement distributionnel de ces lexies ou syntagmes lorsqu'elles intègrent un discours dit en une autre langue et des particularités typologiques de ces langues. Il faut le dire, « les langues ne sont pas des nomenclatures. [...] Il n'existe pas de parallélismes parfaits entre les langues. [...] « À chaque langue correspond une organisation particulière des données de l'expérience. [...] chaque langue articule à sa façon aussi bien les énoncés que les signifiants » (André Martinet, 1960, p.10). L'approche contrastive du baoulé et de la langue française a, à ce propos, révélé que « Si on excepte les unités grammaticales (morphèmes et pronoms) qui forment des classes au nombre d'éléments strictement fixé (et parfois réduit à l'unité) et aux propriétés combinatoires spécifiques, le comportement grammatical des unités significatives du baoulé peut pour l'essentiel être caractérisé par un classement selon les catégories de : noms, verbes, adjectifs et adverbes (Kouadio et Creissels, 1977, p. 156).

Du point de vue morphosyntaxique, l'examen des données recueillies révèle que le système de détermination nominale n'est pas affecté par l'insertion de termes issus d'autres langues comme l'illustrent les énoncés ci-après : [jɛ bwake **prefe'n** ma fafa alasan atɪ (agni)] ;



prezida də kɔsɛj kɔstitysjɔnɛl], [ony blɔfuwɛ nga be ba ye bukɛ], il peut résulter des difficultés d'interprétation. L'interprétation de ces termes polysémiques exige la prise en compte l'environnement syntaxique. Aussi, la méconnaissance du sens d'un terme peut entraîner la perte de l'information lexicale, et donc, à une compréhension approximative du message reçu. La probabilité d'un tel cas de figure est grande lorsque l'énonciateur s'adresse à un auditoire méconnu et qui n'est pas présent dans la situation d'énonciation enrayant toute possibilité d'interaction pouvait lui permettre d'aplanir les éventuelles difficultés d'interprétation. Cela dans la mesure où les termes supposés être connus de tous peuvent être inaccessibles à l'interlocuteur ou à l'auditoire. Cette situation peut être induite par une éventuelle surestimation du niveau de culture de l'auditoire peut entraîner une perception non optimale d'un message émis à son intention. À ce propos, Tashdjan cité par Mel et Kouadio (1987, p. 54) explique que, « certaines expressions, certaines notions complexes lui échappent partiellement ou totalement, le privant d'une partie plus ou moins importante de l'information ».

La conscience des risques d'incompréhension amène bien d'énonciateurs à produire des efforts d'explication parfois vains qui « viennent parfois défigurer les énoncés plutôt que de faciliter la compréhension ou l'interprétation ». (Kouassi, op. cit, p. 126). C'est le cas des énoncés ci-après : [e syi, e aja ngbli nga e flɛ kɛ ecip nasjɔnal (baoulé)]<sup>34</sup>, [mazi bla me ti nzrama]<sup>35</sup>, [e kɔ bɔ be flɛ ynjo Øropeɛn]<sup>36</sup>, [e kɔ nga be flɛ ynɛsko]<sup>37</sup>, [like kɔ olɛ me flɛ ɛtɛrnet]<sup>38</sup>, [o ba fɔ ko ynɛsko]<sup>39</sup>. Les traductions littéraires proposées en notes de bas de page montrent que les périphrases définitionnelles des locuteurs des langues locales censées faciliter la compréhension des messages émis enlisent bien au contraire le processus de décodage. Elles dénotent également l'impuissance de ceux-ci face à la nécessité d'adaptation de leurs langues aux mutations sociales ainsi qu'aux besoins de communication. En somme, les incidences sémantiques du contact de langues peuvent être le fait de qui ne parvient pas à encoder correctement son message ou de l'auditeur qui n'est pas en mesure d'interpréter efficacement le message qui est transmis du fait de la réduction de champs sémantiques doublée par une extension du champ référentiel de certains termes.

### 3.2. Les incidences sur la langue française

La langue française semble certes exercer une certaine hégémonie sur toutes les autres langues présentes dans le paysage linguistique ivoirien mais subit l'influence de ces dernières. Cela à tel point qu'il en a résulté une norme endogène de français qui se décline en trois variétés : « la variété supérieure ou acrolectale (parlée par les membres de l'élite ivoirienne), la variété moyenne ou mésolectale (parlée par les lettrés de l'enseignement secondaire), les cadres

<sup>34</sup> Poss/ éléphants/ poss/ pates/ grandes/ pronom/ nous/ appeler/ particule/ équipe nationale. « Nos éléphants, nos animaux à grosses pates qu'on appelle équipe nationale ».

<sup>35</sup> Maggi/ femmes/ elles/ sont/ étoiles. « Les femmes qui utilisent les cubes d'assaisonnement Maggi excellent dans l'art culinaire ».

<sup>36</sup> Modalité indéfini/ pronom/ eux/ appeler/ union européenne. « L'autre qu'on appelle Union Européenne ».

<sup>37</sup> Modalité indéfini/ poss/ eux/ appellent/ UNESCO. « L'autre qu'on appelle UNESCO ».

<sup>38</sup> Chose/ indéfini/ être/ locatif/ on/ appeler/ internet. « Il y a une chose qu'on appelle internet ».

<sup>39</sup> Eux/ inacc/ dire/ pronom/ UNESCO. « On dit UNESCO ».

subalternes de l'administration, etc.) et la variété basilectale (par les personnes peu ou non lettrées) » (Kouadio, 1999, p. 11) qui coexistent, se concurrencent, s'interpénètrent (Kouadio, 1997) et tendent à se constituer en un continuum linguistique comme le fait remarquer Boutin (2002, p. 281) en ces termes : « durant la dernière décennie du XX<sup>ème</sup> siècle, on a assisté à l'homogénéisation des variétés basse et moyenne et l'unification des systèmes, ainsi qu'à la disparition de l'acrolecte ».

Dans l'ensemble, le français de Côte d'Ivoire présente de nombreuses particularités qui le distinguent du français standard. On en observe « Des phénomènes comme l'allongement vocalique, les emplois onomatopéiques, l'utilisation des particules dicto modales illustrent le fonctionnement phonético-phonologique de cette variété. La reduplication de mot, la désémantisation-resémantisation, les emprunts et xénismes en sont les particularités lexicosémantiques (Adopo, 2009 cité par Kouamé 2013 p. 96). Il apparaît clairement qu'il présente des particularités phonético-phonologiques, lexicales, morphosyntaxiques et sémantiques.

### 3.2.1. Les incidences phonético-phonologiques

Le contact entre le français et les langues locales a des incidences sur ses systèmes phonétiques et phonologiques. Celles-ci se traduisent par la confusion entre /i/ et /y/ ; la délabialisation de la voyelle [ə] qui est réalisée [e] ; la nasalisation abusive de [a] précédant ou suivant une syllabe comprenant une voyelle nasale ; l'adjonction de voyelles épenthétiques reconstituant la structure syllabique usuelle des langues sources (*alekolu*, *takisi*) ; « soit à la suppression de groupes consonantiques dans certains lexèmes longs : [kədiwar] Côte d'Ivoire ». Brou Diallo (op. cit : 25), la réduction de certains groupes consonantiques (*kədiwar*). Brou Diallo (op. cit : 25) ; l'effacement du [r] en fin de mot et allongement vocalique ; l'effacement du [r] en fin de syllabe et allongement vocalique.

En outre, on note que « nombreuses sont les syllabes des mots du nouchi qui subissent une accentuation de la part du locuteur. Cette accentuation n'est pas sans intention, au contraire elle tient lieu de marque de degré, comme dans les langues africaines, et renforce ainsi la signification des messages. » (Ahua, 2011 p. 138). Tous ces faits donnent « une couleur toute particulière aux énoncés, renforçant ainsi l'opacité de leurs messages » (Ahua, op. cit : 136-137).

### 3.2.2. Les incidences lexicales

Les différentes variétés du français de Côte d'Ivoire partagent un fonds lexical commun imputable aux nombreux emprunts aux langues ivoiriennes, aux néologismes morphologiques et sémantiques, aux calques sémantiques et aux extensions d'emploi. Les néologismes morphologiques sont obtenus par composition ou au moyen d'une opération morphologique de dérivation. Si *entrer-coucher* (l'équivalent du studio en français central) et *tais-toi* (qui désigne le billet de 10.000 FCFA) sont obtenus par composition, *Ivoiriser* (rendre ivoirien), *siester* (faire la sieste) et *sciencer* (réfléchir ou avoir pitié) sont obtenus par dérivation.

Pour ce qui est des néologismes sémantiques, ils résultent d'extensions de sens (*Gâter* qui prend le sens d'abîmer, détruire, dilapider, etc.), de changements de référent (*prendre ventre* au sens de devenir enceinte), de glissements de sens (*un homme de loi* ou *corps habillé* pour désigner un membre des forces de l'ordre), de restrictions de sens (*Payer* est utilisé à la place d'acheter), révèle Brou Diallo (2004, p. 23). Des calques sémantiques sont aussi observés dans

le français de Côte d'Ivoire. C'est le cas dans « *Demander la route* » qui est employé dans presque toutes les langues locales ivoiriennes, en vue de demander à partir, après avoir rendu visite à quelqu'un est le prototype. Des *extensions d'emploi* sont aussi observées dans le Français Populaire Ivoirien (FPI). *Gâter*, par exemple, est employé à la place de *discréditer*, *humilier*. Enfin, on relève des changements de connotation que les termes *bureaucrate* et *compteur* qui signifient respectivement un employé de bureau et un taxi peuvent servir à illustrer.

Enfin, « le vocabulaire du nouchi est très riche, il est à base de français, de langues locales (baoulé, dioula, bété, etc.) et voire de l'anglais, d'espagnol. Mais, les expressions et les mots français empruntés subissent des changements de sens, des troncations, etc., dont l'objectif est de créer un langage secret » (Brou Diallo, 2004 p. 28). Ahua (2011 p. 136) abonde dans le même sens en précisant que « le vocabulaire du nouchi repose par conséquent sur trois catégories de mots : mots d'origine européenne, mots d'origine ivoirienne et mots fabriqués (mots d'origine inconnue et mots créés localement) ».

### 3.2.3. Les incidences morphosyntaxiques

Les incidences morphosyntaxiques du contact de langues en œuvre en Côte d'Ivoire sur la langue française sont multiples. On peut citer en exemple l'absence du sujet « il » de l'impersonnel (*y a pas de respect*) et de l'auxiliaire dans les énoncés au sein desquels le verbe est censé être conjugué à un temps composé (*la pluie tombée la nuit jusqu'à matin*). Il en est de même pour le morphème *ne* de la négation qui tend à disparaître dans le FPI. La marque du genre et du nombre semble avoir perdu de leur pertinence dans la construction des constituants nominaux : (*son maison, son famille, mon femme ; mon zenfants, mon zamis*) qui sont parfois dépourvus de déterminant (*je mange pain, je bois bière*). En somme, il opère une réfection du système d'actualisation des noms qui se traduit aussi par une combinaison d'un article avec un possessif (Brou Diallo, 2004, p. 25). C'est le cas des locuteurs du FPI qui produisent des énoncés similaires à ceux qui suivent : *son la maison (sa maison), son l'école (son école)*.

À ces faits, s'ajoute celui de la postposition du présentatif « -là » qui intervient comme une marque de défini-déictique (*camion -là est gâté, chez nos parents là*). On relève en outre dans le FPI, un usage abondant des contractants comme « *y a* », « *y en a* », « *na ka* » (*Vous n'a qu'a pati à la maison, je dis tu n'a qu'a véni*). Outre ces constructions, il y a bien d'autres difficilement compréhensibles pour les locuteurs du français central (*Il a vaissé mon figure par terre : traduction littérale imagée du baoulé signifiant vexer, honnir quelqu'un, montrant l'image de la personne honteuse, la tête basse./ Mon école n'est pas arrivée très loin* » (cf. Kourouma, 2000, p. 9).

### 3.2.4. Les incidences sémantiques

Parler d'incidences sémantiques revient à porter un regard sur les modes d'énonciation et de conceptualisation. En effet, par leur façon de parler, les populations ivoiriennes traduisent « le sentiment de fierté de l'Ivoirien qui, tout en prenant pour modèle dans bien des domaines le schéma occidental, tient à conserver et à renforcer son identité en maintenant toujours avec ce modèle une différence volontaire. » (Aboa, 2010, p. 2). En agissant ainsi, elles concourent à la différenciation du français de Côte d'Ivoire qui se distingue à bien des égards par son hermétisme. Ces particularités en font une langue inaccessible à un locuteur de la norme

centrale de français. C'est le cas en nouchi, l'une des variétés de ce français où un « amalgame (phénomènes combinatoires) se fait avec le verbe « aller » du français. (Ahua, op. cit : 139) pour exprimer le futur proche : avec le verbe « aller » du français. » (Ibidem).

### **Conclusion**

Les attitudes et comportements linguistiques des populations de Côte d'Ivoire révèlent que le contact de langues qui en opère a abouti à un dialogue de langues et de cultures. En somme, ils révèlent l'impossibilité d'éteindre au forceps les traits culturels caractéristiques des peuples et que les principes sociolinguistiques s'appliquent quelle que soit la configuration sociale. Il existe certes des divergences typologiques et systémiques mais les langues présentes dans le contexte ivoirien s'influencent les unes les autres. Les manifestations de ce phénomène sociolinguistique s'observent tant au niveau individuel (bilinguisme, plurilinguisme, alternance, code switching et mélange de langues que collectif (diversification des modes d'acquisition de la langue française en Côte d'Ivoire ; l'ordre d'acquisition des langues ; l'évolution des statuts des langues en contact).

Le contact de langues en œuvre a aussi une incidence sur les structures et le fonctionnement de chacune des langues en présence. En définitive, les systèmes phonologiques, les lexiques, les systèmes morphosyntaxiques et sémantiques se trouvent être plus ou moins impactés si bien qu'on assiste à une hybridation de chacune des langues en usage dans le paysage linguistique ivoirien. D'où la nécessité d'œuvrer à la mise en œuvre d'une politique linguistique plus inclusive pour enrayer l'insécurité linguistique et surtout poser les bases d'un partenariat linguistique plus juste et équitable.

### **Références bibliographiques**

AHUA Mouchi Blaise, 2010, « Mots, phrases et syntaxes du nouchi », in *Le français en Afrique*, n°26, pp.135-150.

ALLANGBA Raphaël, 1983, « À propos de la dénomination des couleurs ; étude comparative du baoulé et du français », in *Cahiers Ivoiriens de Recherches Linguistiques* 13, pp. 67-91, Abidjan : Institut de Linguistique Appliquée.

BOUTIN Akissi Béatrice, KOUAME Koia Jean-Martial et Patricia NEBOUT-ARKHURST, 2011, « Contexte ivoirien de l'appropriation du français langue d'enseignement », in *Annales de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines*, n°5, pp. 43-63. Université Marien n'Gouabi.

BOUTIN Akissi Béatrice, 2002, *Description de la variation : Études transformationnelles des phrases du français de côte d'ivoire. Thèse de Doctorat des Sciences du langage*. Université Grenoble 3, pp. 29-57.

BROU Diallo Clémentine, 2004, *Aspects des difficultés d'apprentissage du français langue étrangère par les étudiants anglophones africains. Thèse de Doctorat en Sciences du langage*. Montpellier, Université Paul Valéry.

CARTERON Michel, 1972, *Petit Larousse Baoulé – Français*. Bocanda, Mission Catholique, 195p.

CREISSELS Denis et KOUADIO N'Guessan Jérémie, 1977, *Description phonologique et grammaticale d'un parler baoulé : parler de la région de Toumodi*. Abidjan, ILA, 642p.

KOUADIO N'Guessan Jérémie, 1977, *L'enseignement du français en milieu baoulé, problèmes des interférences linguistiques et socioculturelles, Thèse de 3<sup>em</sup> cycle*. Université de Grenoble 3.

KOUADIO N'Guessan Jérémie, 1979, « Emprunts, créations lexicales et communication dans les émissions radiophoniques : cas des nouvelles en baoulé », in *Cahiers Ivoiriens de Recherches Linguistiques* 5. Abidjan : ILA, pp. 107-116.

KOUADIO N'Guessan Jérémie, 1997, « La situation linguistique de la Côte d'Ivoire », in *Diagonales n°26*, pp. 42-44.

KOUADIO N'Guessan Jérémie, 1999, « Quelques traits morphosyntaxiques du français écrit en Côte d'Ivoire », in *Cahiers d'Études et de Recherches Francophones, langues, vol. II n°4*, pp. 301-314 Paris, AUPEL-UREF.

KOUAMÉ Koia Jean-Martial, 2013, « Les classes ivoiriennes entre monolinguisme de principe et plurilinguisme de fait », in *Danielle Omer et Frédéric Tupin. Éducatons plurilingues : l'aire francophone entre héritages et innovations*. Presses universitaires de Rennes, pp.167-179.

KOUASSI Konan Stanislas, 2015, *Les influences du français dans les discours en langues ivoiriennes. Les cas de l'agni, du baoulé et du dioula*, Thèse unique de Doctorat, Université de Félix Houphouët Boigny de Cocody, 315p.

MARTINET André, 1960, *Éléments de linguistique générale*. Paris : Librairie Armand Colin.

MEL Gnamba Bertin et KOUADIO N'Guessan Jérémie, 1987, « Visages du français, variétés lexicales de l'espace francophone : le cas de la Côte d'Ivoire », in *Actes des premières journées scientifiques du réseau « Lexicologie, terminologie, traduction »*. Fès, collection « actualités scientifiques », pp. 47-69. Paris-Londres.

OVERBÉKÉ Maurice Van, 1972, *Introduction au problème du bilinguisme*. Paris : Nathan, 214p.